

LE PAiT : UN PROJET ALIMENTAIRE INTERTERRITORIAL pour notre région alpine

©AURG

Sept partenaires publics, collectivités territoriales et parcs naturels régionaux, se sont alliés pour proposer une candidature alpine au dispositif national de reconnaissance des projets alimentaires territoriaux. Cette candidature s'appuie sur une coopération engagée de longue date dans le cadre d'un partenariat autour de l'agriculture et de l'alimentation. Elle témoigne de la volonté politique de traiter la question de l'alimentation à une échelle interterritoriale : c'est l'échelle de gouvernance propice à la structuration d'un système alimentaire cohérent et à la hauteur des multiples enjeux qu'il représente.

L'assemblage des périmètres administratifs des différents partenaires dessine les contours d'un vaste territoire de montagnes et de vallées, riche d'une grande diversité agricole. Il s'étend sur plus de 100 km du Nord au Sud et accueille en son centre, le vaste bassin de vie grenoblois très contraint physiquement. Ce dernier, peuplé et dynamique, exerce une pression foncière importante. Il constitue en revanche un lieu de consommation majeur pour les productions agricoles locales.

Conscients de l'importance des enjeux et de l'urgence à agir, les élus font de la lutte contre la pression foncière et la reterritorialisation du système alimentaire une priorité pour leurs territoires alpins, encore plus sensibles que d'autres au changement climatique. De l'accompagnement de l'agriculture à l'émergence de la problématique alimentaire, une histoire et une construction locales se sont progressivement mises en place dès les années 1980.

Progressivement, les socioprofessionnels, le monde associatif et les citoyens ont rejoint la gouvernance de la démarche. Une plus grande transversalité des thématiques traitées, à travers un PAiT, constituerait à la fois l'aboutissement de réflexions historiques et le point de départ d'actions d'avenir ambitieuses, structurées et partagées, au service d'un « bien commun territorial » affranchi des limites administratives.

ENSEMBLE POUR LE



Des territoires



Des partenaires socioprofessionnels, associatifs et citoyens

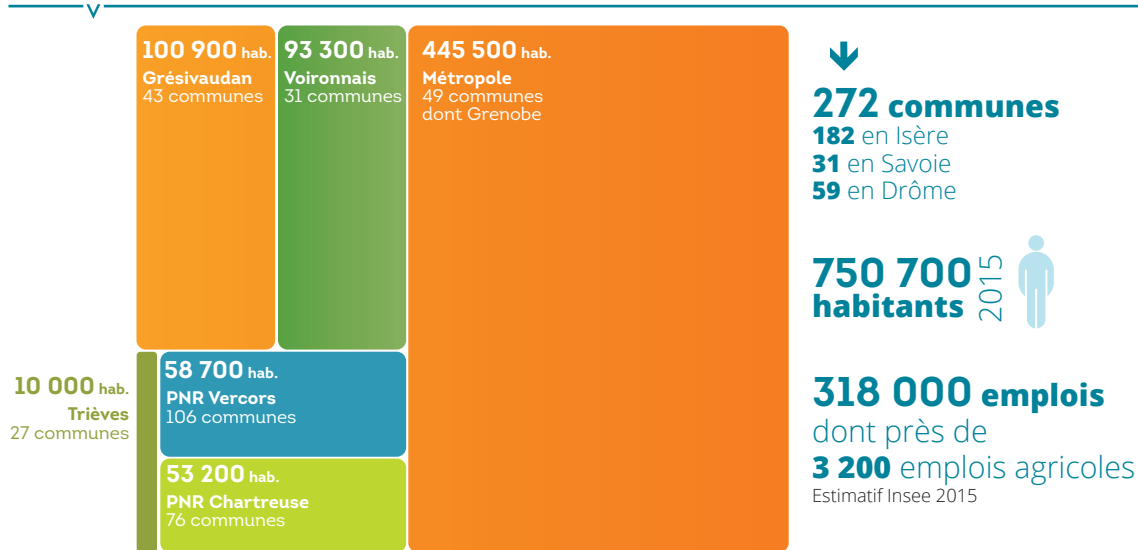


Avec le concours de



CE TERRITOIRE ENTRE MONTAGNES ET VALLÉES QUI NOURRIT NOTRE IDENTITÉ ALPINE

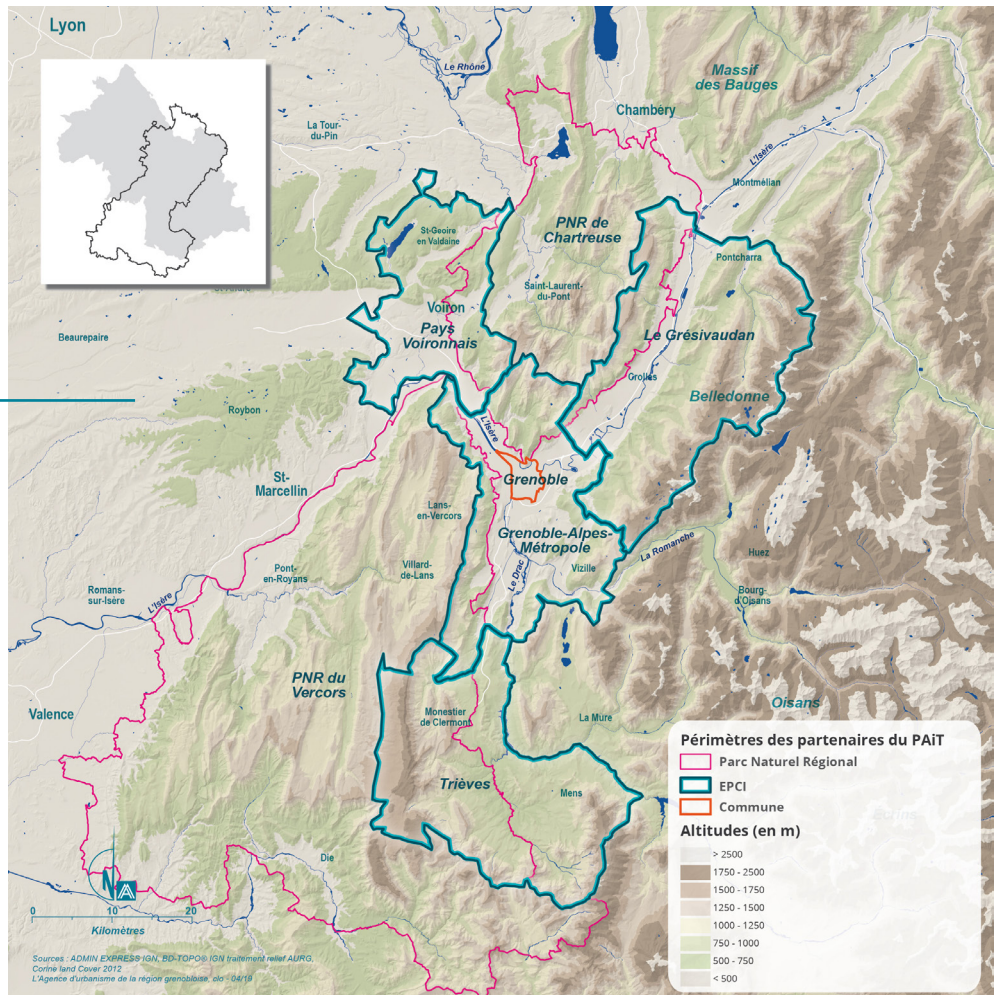
À l'évidence, la colonne vertébrale du territoire de projet du PAiT, c'est la chaîne de massifs préalpins et alpins qui dessine en creux, en plat et en relief, une géographie à la fois singulière et diversifiée. Pas toujours hospitalière, cette géographie a généré une implantation humaine donnant lieu à une imbrication d'espaces urbains, ruraux et montagnards qui transcende les particularismes locaux et constitue une identité commune.



Pour les PNR, les communes partiellement classées ne sont pas comptabilisées. Les chiffres globaux ne correspondent pas à l'addition de chaque périmètre étant donné les chevauchements entre PNR et EPCI

Les territoires partenaires

En majeure partie inscrit au sud du département de l'Isère, le territoire du PAiT accroche les marges des départements de la Savoie, au nord, et celui de la Drôme, au sud.



Racines historiques de la diversité agricole : la polyculture et l'élevage

Les exploitations professionnelles génèrent une réelle activité économique autour de deux principales stratégies qui visent à la fois **la recherche de valeur ajoutée sur des surfaces de plus en plus petites, et un agrandissement des surfaces (pour les filières longues)** avec parfois, une diversification vers le marché local. On observe de plus en plus d'installations qui se développent hors cadre familial, en agriculture biologique, dirigées par des femmes.

Parallèlement, **de nouvelles formes d'agriculture, marchandes et non marchandes, émergent dont l'agriculture urbaine**. Elles cherchent le plus souvent à développer l'autonomie alimentaire avec des pratiques respectueuses du sol et du vivant.

L'Isère et le Drac traits d'union entre les massifs et entre les hommes

Les Vallées de l'Isère (Sillon alpin) et du Drac, son principal affluent, font le lien entre des massifs aux identités montagnardes marquées et les espaces de vie.

Cette situation augmente les distances-temps, guide et contraint l'urbanisation, ainsi que les nombreux échanges économiques liés.

L'urbanisation, par la force des choses, s'est essentiellement développée dans les vallées. Mais c'était sans prendre la mesure d'une très large exposition aux aléas naturels : inondations, crues torrentielles, mouvements de terrain ou encore sismicité. Cela affecte l'usage de l'espace et met sous tension le foncier agricole, pourtant d'une grande qualité agronomique.

L'urbanisation historique, forte et rapide, du bassin grenoblois a, en réaction, amené le monde agricole - conscient de la valeur de ses terres - à résister à cette pression. Depuis une quarantaine d'années, une organisation et des dispositifs pérennes de valorisation de l'agriculture sont mis en place.

Point positif, cette zone urbaine dense constitue un **large bassin de consommation** favorable à l'émergence et à la structuration de stratégies locales de valorisation des productions agricoles, dans leur diversité.

Un climat montagnard, par nature contrasté et sous tension

Le climat peut globalement être qualifié de continental, sous influences montagnardes, océaniques et méditerranéennes pour les parties les plus méridionales. Les contrastes peuvent y être importants : entre hivers froids et étés chauds, entre périodes à forte pluviométrie (automne et printemps notamment) et périodes de sécheresses estivales, voire hivernales. Les grands régimes météorologiques d'ouest à nord-ouest, porteurs de perturbations en général, butent contre les reliefs, ce qui amplifie les activités pluvieuses, orageuses et neigeuses en toutes saisons. Alternances chauds / froids, canicules / gelées, sécheresses / fortes précipitations, grêles... les phénomènes à l'œuvre sont d'ores et déjà intenses, et le seront peut-être plus encore à l'avenir.

Le changement climatique accroît la vulnérabilité des exploitations agricoles et, de facto, nécessite l'adaptation des modes de production.



TERREAU DE L'ENGAGEMENT : DES ENJEUX ET UNE VISION PARTAGÉS

Les initiatives pionnières alimentent le débat public et le partage d'expériences

Les différents territoires de la région grenobloise, comprise ici au sens large (Grenoble et sa métropole, Pays Voironnais, Grésivaudan, Trièves, PNR du Vercors et de Chartreuse), ont chacun engagé, de longue date, des actions en faveur du développement de l'agriculture, de sa diversification, et de la mise en place de circuits courts et de proximité.

Différents documents stratégiques récents témoignent de cette tradition locale d'accompagnement du développement de l'agriculture : le SCoT¹ de la Grande Région de Grenoble, les Chartes des Parcs naturels régionaux, les Psader² et les CDDRA³, les programmes Leader⁴... Cette continuité historique dans le soutien public a permis le renforcement local des savoir-faire et des capacités d'ingénierie indispensables à la mise en œuvre des actions. Une culture ancienne du partenariat collectivités - profession agricole a par ailleurs favorisé l'émergence de **collectifs d'acteurs agricoles et de nouvelles formes de coopérations interterritoriales**. À l'origine de modes de gouvernance et d'actions collectives originales, ces initiatives se sont progressivement confirmées, s'affichant comme une réponse crédible et spécifique aux enjeux agricoles locaux.

Parallèlement, **la société civile réclame une place dans les liens entre agriculture et alimentation**. Les réponses sont diverses, tant du point de vue de l'organisation concrète de son approvisionnement alimentaire (Amap, jardins d'autoproduction, jardins de l'économie sociale et solidaire, groupements d'achats...) que de celui de son engagement croissant à vouloir peser sur les décisions d'aménagement et d'investissement dédiées à la relocalisation de son alimentation, à l'amélioration de la santé humaine et de l'environnement.

L'indispensable rapprochement des collectivités territoriales, des acteurs agricoles et des citoyens a été favorisé par ce cadre souple privilégiant l'expérience. C'est ainsi que **le mot « alimentation » - désormais entendu et compris comme un moteur de l'action publique - est mis en perspective avec « agriculture »**.

Ces collaborations originales ont permis de faire reconnaître, au niveau national, le **caractère précurseur des initiatives prises par le collectif d'acteurs du bassin grenoblois**, particulièrement en ce qui concerne l'émergence et le développement de l'agriculture périurbaine et de l'agriculture de montagne.

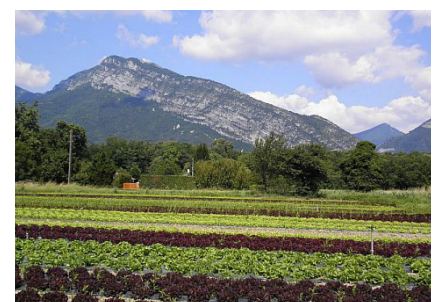
« Le système alimentaire est la manière dont l'homme s'organise dans l'espace et dans le temps pour obtenir et consommer son alimentation ».
Louis Malassis, 1997

Un système alimentaire territorialisé, local et durable, en germe depuis 2015

L'année 2015 a été celle de la co-construction de ce qui allait devenir la Stratégie agricole et alimentaire inter territoriale (SAAIT), préfiguration de l'actuel projet de PAiT. **Après plusieurs mois de concertation et d'élaboration d'un diagnostic agricole largement diffusé, discuté et partagé par les acteurs locaux, plusieurs enjeux communs ont été mis en avant** lors du séminaire fondateur de septembre 2015 (voir encadré).

DES VALEURS COMMUNES DÉFRICHÉES EN SÉMINAIRE (LE 10 SEPTEMBRE 2015)

Premier séminaire destiné à lancer l'écriture d'une feuille de route pour une stratégie agricole et alimentaire à une échelle territoriale large, cet événement a réuni des acteurs de tout le périmètre de coopération, venus partager leurs valeurs et leurs attentes : un attachement au bien commun territorial, la volonté d'agir ensemble pour mettre davantage d'aliments locaux dans l'assiette des consommateurs, la reconnaissance de la diversité des savoir-faire, l'offre de nouveaux débouchés locaux aux productions agricoles, une exigence de santé publique et de préservation des ressources



¹SCoT : Schéma de cohérence territoriale

²Psader : Projet stratégique et de développement rural

³CDDRA : Contrat de développement durable Rhône-Alpes

⁴Leader : Liaison entre action de développement de l'économie rurale (programme d'initiatives communautaires)

Cet enjeu fait écho au phénomène d'érosion continue des surfaces agricoles en raison de l'enfrichement des coteaux (Vercors, Trièves, Belledonne...) ou de l'urbanisation. Le développement de cette dernière concerne autant les départements de l'Isère et de la Savoie que la métropole grenobloise, même si les rythmes de consommation du foncier tendent à ralentir ces dernières années. On constate également une disparition régulière d'exploitations agricoles, qui s'explique par le vieillissement des exploitants et la tendance à l'agrandissement des exploitations. Est alors essentiel non seulement de conserver du foncier agricole mais aussi, de conserver un foncier accessible à de nouvelles installations, notamment hors cadre familial.

Proximité, qualité, santé... ces trois mots résument l'importance de toucher directement le consommateur pour l'aider à mieux se nourrir et à faire évoluer ses pratiques. Le diagnostic de 2015 identifie de nombreuses formes d'action (pour certaines engagées) : communication, pédagogie auprès des scolaires, événementiels, formations des acteurs à l'utilisation des produits locaux et biologiques...

SENSIBILISATION / MOBILISATION DES ACTEURS ET DES CONSOMMATEURS AUX CHANGEMENTS DE PRATIQUES ALIMENTAIRES ET PROFESSIONNELLES

ACCOMPAGNEMENT DES CIRCUITS DE PROXIMITÉ PRODUCTEURS-CONSOMMATEURS, ET DÉVELOPPEMENT DE LA PART DE PRODUITS LOCAUX ET BIOLOGIQUES DANS LA RESTAURATION COLLECTIVE

Les circuits de proximité et les formes de commercialisation sont variés : paniers et Amap, points de vente collectifs, ventes à la ferme, magasins de producteurs, grande distribution, commerces de détail, e-commerce, restauration privée et collective, marchés de plein vent, jardins solidaires... Sources d'emplois locaux et synonymes de qualité de production, ils sont plébiscités par les acteurs locaux qui attendent un soutien public, notamment l'accompagnement des porteurs de projets et des acteurs professionnels.

PRÉSERVATION ET RECONQUÊTE DU FONCIER AGRICOLE ; MAINTIEN DES AGRICULTEURS ; AIDE À L'INSTALLATION DE NOUVELLES EXPLOITATIONS



5

GRANDS ENJEUX STRATÉGIQUES

Un cap stratégique commun, prélude d'une gouvernance favorisant le partage d'expérience, au bénéfice des agriculteurs et des consommateurs.



Les équipements structurants de transformation permettent de répondre à une partie des besoins alimentaires locaux et couvrent toutes les grandes familles de produits alimentaires : abattoir (Fontanil-Cornillon), laiteries et coopératives laitières (Vercors Lait, coopérative des Entremonts, laiterie du Mont-Aiguille...), minoterie du Trièves, légumerie (coordonnée aux plates-formes de producteurs), et MIN (Marché d'intérêt national) de Grenoble.

SOUTIEN AUX GRANDS ÉQUIPEMENTS POUR DÉVELOPPER LES CIRCUITS DE PROXIMITÉ ET SOUTENIR L'ACTIVITÉ DU TERRITOIRE

MISE EN COHÉRENCE DES ENJEUX SANITAIRES ET DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT AVEC LES PRATIQUES AGRICOLES

Le diagnostic pointe clairement le rôle et la responsabilité de l'agriculture, filières de production et de distribution comprises, pour répondre à des attentes sociétales montantes quant à la qualité de l'alimentation, mais pas seulement. Les préoccupations écologiques pour économiser et respecter des ressources fragiles (énergie, eau, biodiversité...), lutter contre le changement climatique ou encore, diminuer la pollution atmosphérique (facteur aggravant des maladies chroniques) sont fortes. Il en va de même des enjeux de santé tant pour les citoyens que pour les agriculteurs menacés par l'utilisation des pesticides (herbicides, fongicides, insecticides).

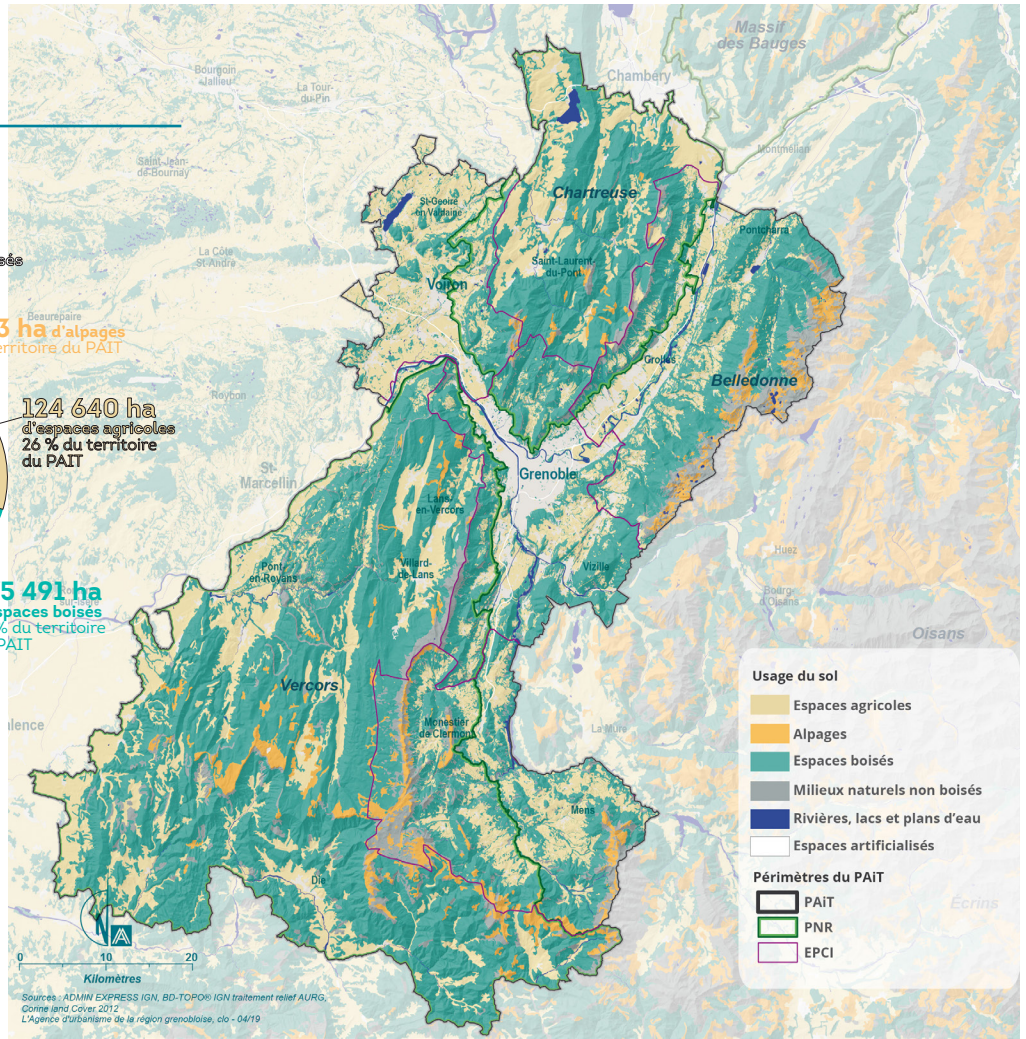
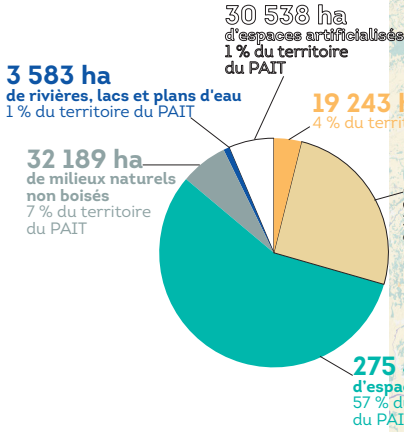
POUR LA VILLE DE GRENOBLE, L'ALIMENTATION EST AU CŒUR D'UNE DÉMARCHÉ DE TRANSITION AU SERVICE DES SÉCURITÉS FONDAMENTALES ET DE LA SANTÉ COMMUNE, DE LA PRÉSERVATION DES BIENS COMMUNS, DU VIVANT, ET DE LA PARTICIPATION DE CHACUN. QUELQUES EXEMPLES CONCRETS :

- mieux manger dans la restauration collective : chiffrage du bio et du local dans les assiettes, tarification solidaire, plus de repas végétariens, adoption de contenants alimentaires inertes...
- produire en ville : un souhait de structuration pour accompagner les projets d'autoproduction et une démarche active pour la multiplication des formes de production marchande en ville (ferme urbaine, culture sur toit, "bar radis"...).
- lutter contre la précarité alimentaire : déploiement d'un service d'épicerie solidaire (Episol), soutien aux projets de redistribution alimentaire (Banque alimentaire, Géfélépots) et d'accompagnement au bien vivre alimentaire (ateliers pratiques, Jardins pour Vivre).

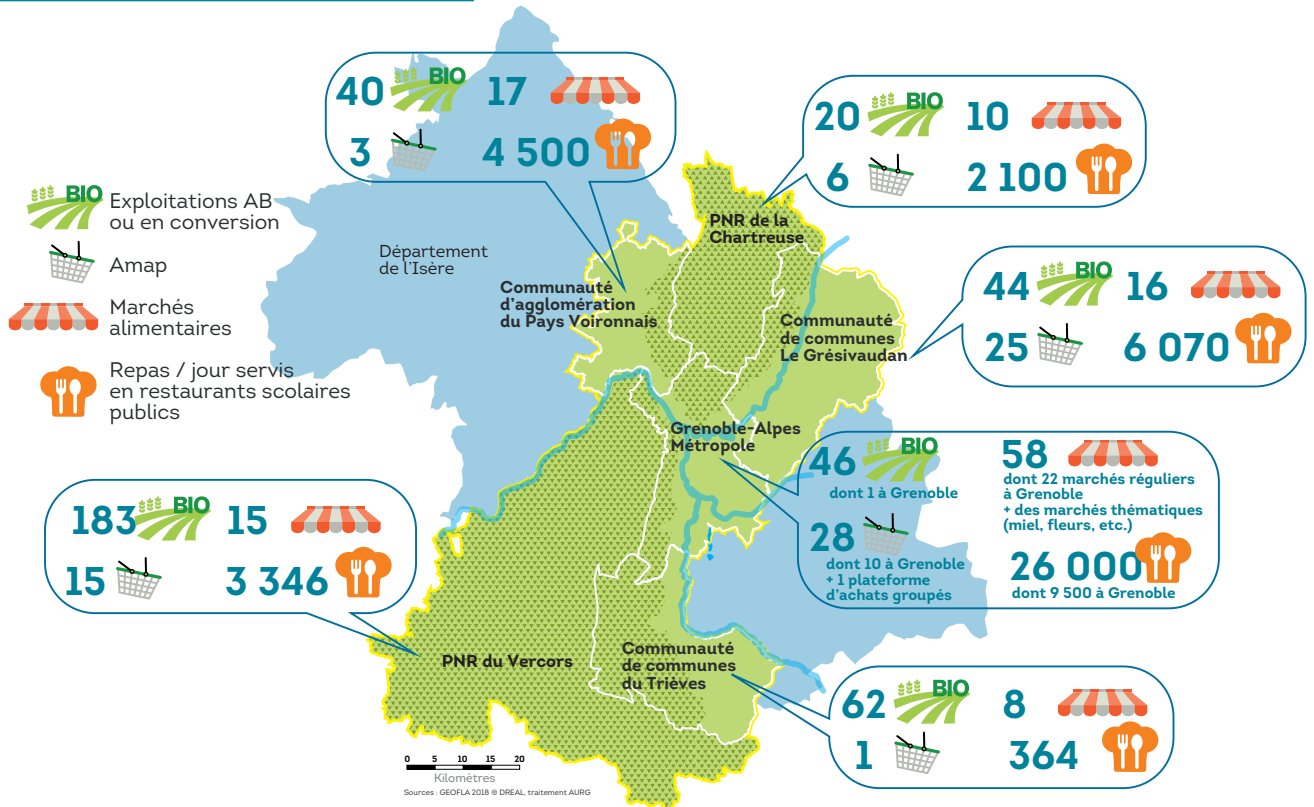




Une prédominance d'espaces naturels, agricoles et forestiers



Portrait chiffré de l'alimentation sur le territoire



DES ACTIONS QUI PORTENT LEURS PREMIERS FRUITS

Premier effort d'organisation, la stratégie agricole et alimentaire interterritoriale (SAAIT) traduisait la volonté de porter des actions en commun. Après le partage des valeurs, de l'ambition et des enjeux, est venu le temps de l'action. Les premières réalisations ont vu le jour.

Deux grandes orientations affichées à l'horizon 2020

Fin 2015, sur la base des enjeux partagés, la structuration politique et technique de la SAAIT s'est mise en place autour de deux orientations-cadres.



Dans la continuité des actions conduites par chaque territoire, les réalisations ont pu gagner en ambition et changer d'échelle grâce aux coopérations interterritoriales. **Un forum annuel réunissant, en 2017 puis 2018, l'ensemble des acteurs concernés, a permis de rythmer la démarche, de mesurer collectivement le chemin parcouru, et de mettre en avant les actions pilotes.**

La SAAIT en action : un bilan stimulant

Champs d'action

Chef de file

Principales réalisations (2016 et 2017)

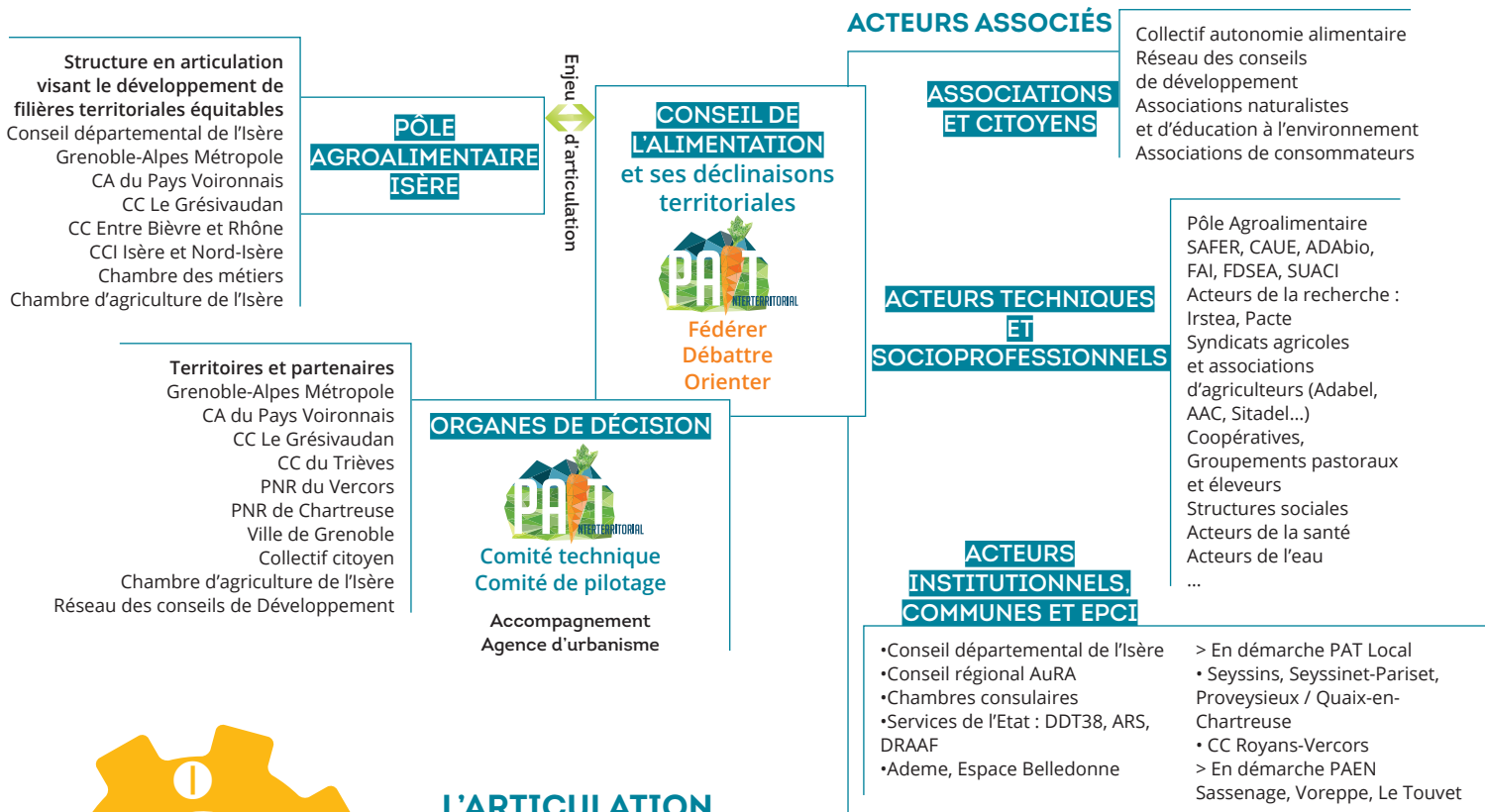
1	Élaborer une méthodologie commune de préservation et de compensation du foncier agricole conformément à la Loi d'Avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt (2014), prenant en compte l'existence du fonds de compensation agricole GIP FDIAA*	Voironnais	Promouvoir le GIP Fonds départemental d'investissement agricole et alimentaire Stratégies et interventions foncières pour préserver et reconquérir les espaces agricoles (Trièves, Métropole, Voironnais, Grésivaudan)
2	Structurer les grands équipements (outils) de filières territoriales alimentaires par articulation et coordination des acteurs et des équipements existants ou à créer	Métropole	Mise en place du Pôle agroalimentaire en partenariat avec le Conseil départemental de l'Isère, les collectivités mobilisées et les consulaires
3	Valoriser la gastronomie à base de produits locaux en organisant la mise en valeur des produits, facteur d'attractivité de nos territoires	CDDRA Alpes Sud Isère puis PNR Vercors en 2017	Concours de recettes « Cuisinez local » (2 éditions : 2016 puis 2017)
4	Imaginer de nouvelles formes de commercialisation des produits agricoles à forte valeur ajoutée pour les producteurs	PNR Chartreuse	Étude des formes de vente en circuits courts (2017)
5	Sensibiliser et accompagner l'acheteur public à l'utilisation de produits locaux en restauration collective	PNR Vercors	Accompagnement à la transition alimentaire
6	Sensibiliser les consommateurs et favoriser l'accès aux produits locaux pour les particuliers	Grésivaudan	Création d'une carte interterritoriale des producteurs et des modes d'achat local



RÉUSSIR ENSEMBLE LA TRANSITION ALIMENTAIRE AVEC LE PAIT

Encore plus de transversalité et une gouvernance repensée et élargie : la Stratégie agricole alimentaire interterritoriale (SAAIT) évolue en Projet alimentaire Interterritorial (PAIT). Les acteurs, désormais structurés et mobilisés, sont prêts à passer à la vitesse supérieure.

Une gouvernance souple, originale et fédératrice au service d'un projet collectif solide



1 Le PAIT s'appuie sur les organes existants. La coopération et la confiance entre territoires est ancienne et volontaire. L'implication des élus responsables est forte : ils sont en capacité de faire le lien avec les orientations générales de leurs territoires.

2 Le Conseil de l'alimentation est un espace de coordination et d'articulation pour l'expression de tous, en faveur du débat autour de la transition alimentaire et pour fixer le cap du PAIT. **Le premier Conseil de l'alimentation a réuni environ 140 personnes le 11 avril 2019.**

3 Un enjeu-clé de cette gouvernance libre et de ce Conseil de l'Alimentation est de coopérer avec d'autres territoires ou structures portant une démarche de Projet alimentaire. Cette articulation est tout particulièrement intéressante entre les acteurs du PAIT et le Conseil départemental de l'Isère qui porte le Pôle agroalimentaire en partenariat avec les chambres consulaires et certains des territoires réunis dans le PAIT (Grenoble-Alpes Métropole, Pays Voironnais, Le Grésivaudan, Le Trièves, les PNR du Vercors et de Chartreuse).

Cultiver une transition alimentaire résolument engagée

■ DES OUTILS DE GESTION PARTAGÉE POUR SE DONNER UNE VUE COMMUNE ET D'ENSEMBLE DES PROJETS

Pour concrétiser leurs orientations au service de la transition alimentaire, dans une gouvernance renouvelée, les territoires ont mis au point des outils communs de partage et de représentation.



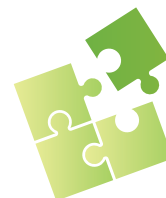
Un tableau de bord des projets prévus, en cours ou réalisés, soutenus ou portés par les territoires

une connaissance exhaustive du « qui fait quoi » et du rôle de chacun.



Une grille d'analyse des thèmes, publics et des compétences territoriales ciblés par les projets de la politique locale de l'alimentation

un éclairage sur les enjeux de transversalité et de coopération.



Une cartographie des acteurs

une identification facile des porteurs de projets potentiels en vue du montage des partenariats.

Ces outils aideront à conforter et à organiser les projets selon différentes modalités de coopération déjà en exercice entre les territoires du PAiT : les projets que les territoires réalisent en commun ; les projets que chaque territoire peut porter pour le compte des autres ; les projets que les territoires peuvent expérimenter ou soutenir en vue d'être transférés et essaimés vers les autres territoires.

■ DES COMPLÉMENTARITÉS ET COOPÉRATIONS QUI S'ORGANISENT

La structure souple et dynamique du PAiT permet d'adapter et d'organiser rapidement les projets entre les différents espaces : vallée / montagne ; urbain / périurbain / rural. Dans les territoires, le sujet de la transition alimentaire n'étant pas une compétence réglementaire en soi, il peut être transmis à d'autres services qui en deviennent les porteurs. Cela favorise un **champ d'action transversal élargi et une démultiplication des moyens alloués**, autant qu'une **attitude d'ouverture et d'apprentissage**.

Cette méthode préfigure l'ambition d'un **dispositif d'évaluation** et d'un fonctionnement sous forme d'un **centre de ressources partagées** qui pourraient constituer une évolution majeure du PAiT à venir.

■ LES ORIENTATIONS DU PAiT, UNE GRILLE DE LECTURE DU SYSTÈME DE L'ALIMENTATION TERRITORIALE

Cette vision globale des projets, des thèmes et des modes de coopération, met en évidence à la fois les orientations fondatrices à renforcer et des orientations récentes, émergentes ou à venir, qu'il est souhaitable d'organiser et de structurer.

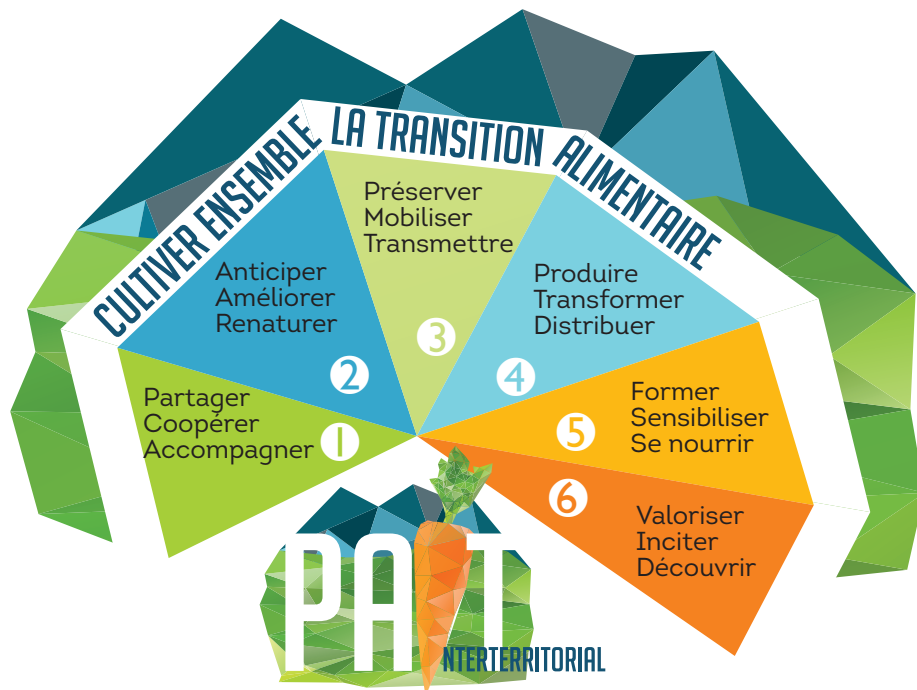
Les territoires ont estimé qu'il était nécessaire de penser de nouvelles orientations non pas comme des objets séparés mais comme **un cycle mobilisant l'ensemble de la chaîne des acteurs et du système alimentaire**. Ainsi chaque projet peut et doit idéalement s'inscrire dans plusieurs axes et voir ses effets démultipliés.

■ LE PAiT COMME FERTILISANT DE L'ACTION LOCALE

Si le PAiT traite en priorité des enjeux, orientations et actions à l'échelle supra territoriale, **il donne également un cap à l'action locale**. Celle-ci peut se décliner à l'échelle d'un groupe de communes voisines, d'une commune seule ou encore, d'un quartier. Le PAiT pourra ainsi accompagner les initiatives de « projets alimentaires locaux ».

6 grandes orientations pour enraciner la transition alimentaire dans les territoires

Développer et améliorer localement des modes de production agricoles et de consommations accessibles à tous et de manière équitable, favorables à la santé de la nature et de l'homme, dans le respect des ressources (eau, sols, biodiversité) : telle est l'ambition fondatrice et partagée du PAiT.



1

La gouvernance pour construire et faire vivre un système alimentaire : partager, coopérer, accompagner

- Création et animation du Conseil de l'alimentation
- Accompagnement, information, mise en réseau, articulation et coordination des acteurs
- Valorisation et partage des expériences : mise en place d'un centre de ressources (valorisation des retours d'expériences)
- Coopération interterritoriale
- Adhésion aux réseaux nationaux et internationaux
- Aide à l'émergence et accompagnement de projets alimentaires locaux
- Collaboration avec les scientifiques (nouvelles connaissances sur l'alimentation, pratiques agricoles innovantes, sociologie du changement de comportement...)

2

La dimension environnementale et sanitaire au cœur de la transition alimentaire : énergie-climat, sols vivants, biodiversité, déchets

- Gestion des déchets et actions de recyclage, économie circulaire, méthanisation
- Lutte contre le gaspillage alimentaire
- Amélioration de la valorisation locale des productions locales (mieux consommer localement ce que l'on produit)
- Articulation et projets communs avec les PCAET / les projets Tepos
- Prospective climatique : mieux comprendre et anticiper la vulnérabilité des territoires, améliorer l'autonomie et la résilience
- Création d'un réseau de « fermes en expérimentation » pour l'adaptation au changement climatique
- Accompagnement des jardins partagés et de l'agriculture urbaine
- Accompagnement des actions paysagères et agro-écologiques : agriculture favorable à la biodiversité et à la santé (Écophyto, réduction des intrants chimiques, captages d'eau potable...)
- Restauration et renaturation des sols

3

La protection du foncier et des outils productifs agricoles stratégiques : préserver, mobiliser, transmettre

- Accompagnement des procédures d'urbanisme
- Acquisition foncière
- Préservation, mobilisation, mise en valeur des terres, lutte contre l'enfrichement...
- Aides aux transmissions et aux installations, fermes communales
- Mise en œuvre des mesures compensatoires agricoles

**ÉTAPE CLÉ DU LANCEMENT DU PAIT, LE CONSEIL DE L'ALIMENTATION
DU 11 AVRIL 2019 A PERMIS D'EN PROPOSER, DÉBATTRE
ET PARTAGER LES GRANDES ORIENTATIONS**

Les enjeux de la reterritorialisation du système alimentaire ont été au cœur des débats. Les questions de gouvernance partagée et de portage politique dans la durée, d'accompagnement des changements des pratiques alimentaires et d'équité sociale, de préservation tant du foncier agricole que de la biodiversité ont été jugées essentielles par les participants. D'autres thèmes et pistes d'avenir ont émergé : la logistique du système alimentaire, l'adaptation au changement climatique dans les pratiques agricoles et alimentaires ou encore, l'importance de disposer d'une compréhension du « qui fait quoi ? » et d'un dispositif de partage des expériences et des bonnes pratiques.



4

L'accompagnement des porteurs de projets locaux et des filières-clés depuis la production jusqu'à la commercialisation : produire, transformer, distribuer

- Aides aux porteurs de projets (diversification pour répondre à la demande locale, conversion agriculture biologique, acquisition matériels...)
- Soutien aux outils de transformation, à la structuration des filières agricoles
- Structuration et confortement des grands équipements / logistique
- Aide à la commercialisation des produits locaux
- Valorisation agriculture de proximité de qualité (développement agriculture biologique, agroécologie, contrats de progrès), développement d'outils d'information
- Valorisation des savoir-faire existants, des modes culturels « oubliés »

5

Soutenir l'évolution des comportements alimentaires en vue de pratiques saines, responsables et solidaires en se concentrant sur les plus jeunes et les plus vulnérables : former, sensibiliser, se nourrir

- Droit à une alimentation saine, juste et durable
- Éducation et information des consommateurs, sensibilisation au changement de pratiques, accès à la connaissance des produits, plaisir du goût...
- Éducation alimentaire de la jeunesse et des futurs parents
- Solidarité pour une offre alimentaire de proximité et de qualité (enjeu santé-nutrition)
- Promotion de l'achat local (marques locales)
- Restauration collective : aide à l'usage des produits locaux, du bio et des protéines végétales, formation du personnel, forte réduction des contenants alimentaires en plastique...
- Sensibilisation et formation des restaurateurs à l'alimentation saine et à l'usage des produits locaux
- Mobilisation des habitants (événementiels, manifestations culturelles et festivités...)
- Bien vivre ensemble, lien social

6

La valorisation des savoir-faire et des produits dans l'offre touristique : valoriser, inciter, découvrir

- Mise en valeur du patrimoine agricole en lien avec le patrimoine naturel et les paysages
- Valorisation des agriculteurs et de leurs produits auprès des touristes



ET MAINTENANT ? ALIMENTER LE PAiT EN CONTINU

Avec ce PAiT, réseau vivant et dynamique, les élus et acteurs de l'alimentation souhaitent faire reconnaître l'engagement fort et précoce de leurs territoires dans un projet d'agriculture et d'alimentation local soutenable et solidaire. Les conditions de réussite sont réunies :

- **Une continuité historique de l'action** aboutissant à une construction politique interterritoriale en 2015 autour de l'agriculture et de l'alimentation puis en 2019, à une ouverture de la gouvernance et du champ d'actions de la politique alimentaire.
- **Un engagement politique concret** à travers les délibérations coordonnées des territoires signataires du dossier de candidature.
- **Une gouvernance souple, originale et élargie**, garante de continuité et d'amélioration, gagnante pour tous les territoires et acteurs.
- **Une implication plus forte des acteurs agricoles et de la société civile au sein du Conseil de l'alimentation et du comité de pilotage.**
- **Des orientations fondamentales partagées de longue date et de nouvelles orientations transversales** répondant aux exigences du Plan national en faveur de l'alimentation (PNA).
- **Une capitalisation des 3 années d'existence de la Stratégie agricole et alimentaire interterritoriale.**
- **La structuration en cours d'un nouveau plan d'actions**, avec des perspectives de projets collaboratifs, qui sera stabilisé dès la première année de labellisation en tant que PAiT.
- **Des moyens significatifs** mobilisés par les territoires et les acteurs.
- **La volonté d'évaluer la démarche** en continu par la mise en place d'un observatoire basé sur des indicateurs quantitatifs et qualitatifs de suivi.
- **Un calendrier stratégique** avec la mise en place d'une **gouvernance élargie** et la stabilisation du Conseil de l'alimentation, puis, à partir de 2020, la **réalisation des actions**. Une **première évaluation** du PAiT est prévue en 2022.

